

Section Européenne : Espagnol

La section européenne "espagnol" a pour vocation de proposer un enseignement ouvert sur l'Espagne et la découverte du monde hispanique par l'apprentissage approfondi de la langue espagnole et de la culture de ces pays.



L'enseignement en espagnol de l'histoire-géographie vient renforcer les connaissances historiques.

Quels sont les objectifs ?

- Améliorer sa capacité à communiquer en espagnol
- Acquérir une culture hispanique et européenne
- Développer une aptitude à la mobilité dans les études et le travail à l'étranger

A qui s'adresse cette section ?

Aux élèves qui ont suivi en classe de 4^e et de 3^e un enseignement en Section Européenne

- Aux élèves motivés et intéressés par le projet de la Section Européenne

Le fonctionnement :

- 2 heures d'espagnol en plus de l'emploi du temps et par semaine
- Activités orales
- Activités de groupe rendant les élèves acteurs et autonomes
- Activités d'exploration des études et des métiers en lien avec la section européenne de langue espagnole

Epreuve Terminale :

- Une note constituée de 20% attribuée par le professeur de la DNL et le professeur d'espagnol de l'élève qui prend en compte le niveau de langue et le travail fourni pendant l'année scolaire de Terminale.
- Une note constituée de 80% attribuée par l'examinateur du Baccalauréat; cette épreuve se compose d'une interrogation sur un support documentaire et d'un entretien avec le jury.
- Obtention du Baccalauréat avec la mention européenne :
 - par la note de 12/20 à l'épreuve de langue vivante 1 ou 2 du baccalauréat
 - par la note d'au moins de 10/20 à l'épreuve spécifique de section européenne



Infos pratiques

Des voyages scolaires ont été organisés à Pampelune (groupe de 11 élèves) ou encore à Cordoue – Séville – Grenade pour les 2^{des} et 1^{ères}.

